MAIRIE de POMOY 13 Rue du Centre 70240 POMOY

Séance 12 Janvier 2024

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Tél: 03 84 74 32 22 mairie.pomoy@wanadoo.fr www.pomoy.fr Date de convocation : 05 Janvier 2024

<u>Etaient présents</u>: DEVILLERS Jean-Noël, HENRY Alexis, ZELLER Gilles, DÉCHAMBENOIT Adeline, JEANMOUGIN Guy, VERNIER Xavier, MAZEYRAT Alexandra, SARAS Georges

Etaient Absents: MONNOT Régis, HENRY Albert, JACQUOT Éric,

Etude de faisabilité en vue de l'implantation d'un parc photovoltaïque sur POMOY

La société VENTELYS ENERGIES PARTAGEES est spécialisée dans la conception et le développement de parcs éoliens et photovoltaïques. Elle a réalisé un diagnostic technique sur le projet de la commune de POMOY, et a identifié plusieurs secteurs qui présentent un potentiel de développement photovoltaïque.

La société souhaite ainsi réaliser une étude de faisabilité pour l'implantation d'un parc photovoltaïque sur la commune de POMOY.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Autorise la société à réaliser une étude de faisabilité en vue de l'implantation d'un parc photovoltaïque.
- Autorise la société à déposer toutes les déclarations, autorisations et demandes de levées de servitudes nécessaires pour l'étude de faisabilité du projet de parc photovoltaïque.
- Autorise le Maire à signer tout document relatif au projet.

Votés: 3 POUR / 1 CONTRE / 4 ABSTENTIONS

Tarifs des menus produits forestiers 2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe les tarifs de divers menus produits forestiers comme suit :

Votés: 8 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTIONS

Tarif de l'affouage 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe le tarif de l'affouage pour l'année 2024,

- 36 €uros le stère TTC bordure de route
- 41 €uros le stère TTC livraison à domicile

Votés: 8 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTIONS

Demande d'un abonné : exonération de la facturation eau/assainissement

Le Maire donne lecture d'une demande d'un abonné qui souhaiterait une remise gracieuse de la facture d'eau pour la période du 2^e semestre 2023, pour motif de perte considérable de revenus et son incapacité à travailler.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal refuse l'exonération de la facture d'eau de cet abonné.

Votés: 8 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTIONS

Convention de partenariat avec la commune de l'AFR

Après exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise ce dernier à signer la convention de partenariat avec l'Association Foncière de POMOY pour la mise à disposition de l'adjoint administratif pour une demi-heure par semaine ainsi que tout le matériel et les consommables nécessaire à compter du 1^{er} janvier 2024.

Votés: 8 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTIONS

Choix de l'entreprise : changement fenêtres/volets logements presbytère et porte distillerie.

Le Maire expose qu'il y a lieu de procéder au changement des fenêtres et volets des logements du presbytère et des portes de la distillerie. Quatre entreprises ont transmis leurs devis :

	SERPLASTE	PROFEN	MIGNARD LEBRUN	Menuiserie HENRY
Presbytère 1 ^{er} Etage Fenêtres/volets	4 915.00 € (2 fenêtres 2 volets)	3 695.92 € (2 fenêtres 2 volets)	4 339.68 € (2 Fenêtres 2 volets)	1 935.87 € (2 Fenêtres sans les volets)
Presbytère RDC Volets roulants	3 140.00 € (3 volets)	1 542.15 € (2 volets)		3 557.44 € (3 volets)
Distillerie Porte garage	7 750.00 € (2 portes sectionnelles)	5 055.47 € (2 portes sectionnelles)	6 037.20 € (1 porte 2 vantaux et 1 sectionnelle	7 532.21 € (2 portes 2 vantaux) 5 985.10 € (2 portes en bois)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient l'entreprise HENRY Ludovic pour les fenêtres et volets du presbytère seulement et charge le Maire à signer les documents s'y afférents.

Votés: 8 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTIONS

DIVERS

Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle au profit des agents de la fonction public territoriale.

Référence au décret N° 2023-1006 du 31 Octobre portant la création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents public.

Le montant maximum de la prime est de 800 € déterminé selon la rémunération brute perçue au titre de la période courant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023 est réduit à proportion de la quotité de travail. Avis favorable du Conseil municipal

Tilleuls le long de la Route départementale 14

Réf Mail de M. Stéphane BŒUF, DSTT

- Demande d'autorisation de la DDT en justifiant les raisons de cette volonté (Diagnostique sanitaire par un expert)
- Obligation de replanter des arbres d'alignement
- Les travaux d'entretien des arbres d'alignement en agglomération sont à la charge de la commune. Avis favorable du Conseil municipal

Devis ACE 2024:

Convention pour l'entretien des espaces verts pour l'année 2024. Avis favorable du Conseil municipal

Fait à Pomoy, le 17 Janvier 2024. Le Maire, Jean-Noël DEVILLERS.